


## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE OPTION : INDUSTRIE, BÂTIMENT, COMMERCE

 **Durée**  
7 heures

 **Lieu**  
Intra

 **Groupe**  
De 2 à 10 personnes

 **Tarif**  
Sur devis

Cette Formation est organisée et dispensée sous l'habilitation délivrée par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) à L'Association de Marseille des secouristes CROIX BLANCHE, Entité habilitée niveau 1 pour la formation des acteurs Prap-IBC Numéro d'habilitation : 1510411/2022/Prap-IBC-01/O/07, Délivrée par la Commission Nationale d'Habilitation conformément au Document de Référence du dispositif en vigueur.

### ■ Prérequis

Etre titulaire du Certificat PRAP IBC délivré par une entité habilitée.

### ■ Public concerné

Salariés des secteurs de l'industrie, du bâtiment et du commerce, qui ont déjà obtenu le certificat d'acteur prévention des risques liés à l'activité physique.

### ■ Objectifs de la formation

Maintenir et actualiser les compétences du salarié à participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

### ■ Compétences visées

- Retours d'expériences sur l'intérêt de la prévention
- Réactivation de mémoire sur les risques de son métier
- Observer et analyser sa situation de travail
- Proposer des pistes d'amélioration de sa situation de travail
- Remonter l'information aux personnes concernées
- Rappel sur les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

### ■ Méthodes pédagogiques

Travaux de groupe/ Travaux pratiques

Mises en situations professionnelles (réelles ou reconstituées) avec retours d'expériences.

## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE OPTION : INDUSTRIE, BÂTIMENT, COMMERCE

### ■ Moyens pédagogiques

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Documents d'analyse
- 1 caisse avec poignées
- 1 caisse sans poignées
- Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques associées

### ■ Organisation de la formation

7 heures en présentiel

### ■ Modalités d'évaluation

Suivre la totalité de la formation et satisfaire à l'épreuve certificative de fin de formation.

### ■ Sanction

Certificat d'acteur PRAP IBC

### ■ Modalités et délais d'accès

Contactez le secrétariat minimum 15 jours ouvrés avant le début de la formation

### ■ Maintien et actualisation des compétences

7 h tous les 24 mois

### ■ Formation accessible aux personnes handicapées

Oui. Contactez le référent Handicap un mois avant la session pour préparer d'éventuelles adaptations.

### ■ Qualification des formateurs

Titulaire du certificat de « Formateur prap » IBC ou de « Formateur de Formateurs prap » IBC valide.

Programme conforme au document de référence PRAP - Version 9 - 01/2021

### Nous contacter

---



CROIX BLANCHE PREVENTION  
10 boulevard Tisseron – 13014 Marseille  
Tél : 09 78 08 25 15 – [www.croixblancheprevention.com](http://www.croixblancheprevention.com)